

Lausanne, le 17 juin 1871

Autor(en): **H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **9 (1871)**

Heft 24

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181382>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 17 juin 1871.

Nous recevons une lettre particulière de Paris, de laquelle nous détachons quelques passages qui nous paraissent apprécier avec beaucoup de justesse les derniers événements, tout en nous donnant un tableau assez clair de la situation, à leur origine.

« La Commune, dit notre correspondant, ne commença à être une force que lorsqu'elle eut promulgué sa loi si simple sur les loyers et la conscription. Je dois le dire, ces deux lois rencontrèrent à Paris plus de partisans que d'ennemis ; les propriétaires ayant un peu abusé de la situation, cette vengeance parut juste. A ce moment, la Commune n'était pas ce qu'elle est devenue depuis ; ses chefs paraissaient surtout vouloir vivre joyeusement ; Assi promettait des fêtes à ce qu'il appelait « l'admirable peuple de Paris, » et en même temps il marchait sur Versailles, sûr de la neutralité du Mont-Valérien. Il se trompa ; près de 1500 fédérés périrent dans cette folle entreprise. Il est probable que si on ne les avait pas ménagés, il en serait mort bien davantage et que les assiégeants eussent pu entrer dans Paris à la faveur de la panique qui suivit cette défaite.

Bergeret et Assi furent emprisonnés et le commandement militaire passa aux mains de Cluseret, qui ne manquait certainement pas de talents. C'est l'organisation qu'il sut donner aux forces de la Commune qui lui permit de résister pendant si longtemps. Cluseret fut l'auteur de la fameuse loi sur l'appel des hommes de 21 à 40 ans, qui transforma, en quelques jours, Paris en un désert, loi aussi habile qu'abominable, puisqu'elle débarassa la Commune d'éléments hostiles et lui créait des éléments nouveaux.

On ne se fait aucune idée des ruses que l'on employa pour quitter Paris ; il y eut de pauvres gens qui partirent sous forme de colis, dans des caisses à fromage. Cette désertion fut un grand malheur ; elle s'explique par le dégoût qu'avaient inspiré à beaucoup de monde les souffrances d'un siège trop longtemps prolongé ; mais elle eut des conséquences incalculables, car elle permit à la commune d'effectuer plus facilement les réquisitions en hommes et en armes. Et ce qui est plus regrettable encore, c'est qu'en éloignant l'élément honnête et sain de la population, elle laissa libre cours aux doctrines les plus insensées.

Celui que la misère entraînait vers la Commune,

ne fut retenu ni par un conseil, ni par un appui ; le désordre dans les idées fut porté à son comble. Il y eut comme une espèce de maladie des esprits à laquelle les plus fermes échappaient avec peine ; la presse honnête n'y faisait rien ; on n'achetait que les journaux les plus perfides et les plus immondes ; ceux qui se vendaient le plus étaient le *Père Duchêne* et le *Cri du peuple*.

Bientôt la folie démagogique n'eut plus de bornes, entretenue par l'ivresse, excitée par les discours énergumènes dans les églises transformées en clubs. Mais les événements militaires ne tournant pas à l'avantage des fédérés, l'insurrection devait se décourager si on ne l'entraînait pas dans l'abîme. Les chefs parvinrent à abuser les malheureux qui prenaient part au mouvement en leur faisant accroire qu'ils n'avaient à attendre ni espoir ni pardon, que M. Thiers mentait dans ses promesses comme Jules Favre et Trochu, qu'ils n'avaient à choisir qu'entre la victoire ou Cayenne. Au reste, les femmes excitaient les hommes ; la Commune ne faisait-elle pas une pension de six cents francs aux veuves des fédérés tombés en défendant sa cause ?

La prise du fort d'Issy fut pour l'insurrection un sujet de découragement ; c'est alors que la Commune voulant plus que jamais leur fermer toute porte de retour, fit tomber la Colonne Vendôme et la maison de M. Thiers, cherchant ainsi à s'attacher les fédérés par la solidarité de nouveaux crimes. Et tout fut alors préparé pour une résistance désespérée. A quel moment s'occupait-on de miner Paris et de tout disposer pour la dévastation et l'incendie ? je ne le sais. Peut-être l'attention de la Commune fut-elle éveillée par cette phrase de M. Thiers : « dans huit jours nous serons à Paris. » Il est difficile de répondre à ces questions ; mais j'ai été frappé comme beaucoup d'autres de voir le calme succéder chez les fédérés à un profond découragement, et d'entendre dire de tous côtés avec assurance : « les Versaillais n'entreront pas dans Paris ou Paris sera leur tombeau. »

Néanmoins, les fédérés furent singulièrement surpris : Le dimanche, jour de l'entrée des Versaillais, il y avait grand Concert aux Tuileries et l'on criait encore dans les rues « la grande victoire de Dombrowski. » Le soir, l'armée était dans Paris.

H.

